

contestation réclamation factures avocat

Par sosjustice, le 10/11/2012 à 23:24

bonsoir,

Nous avions pris un avocat dans le cadre d'une liquidation judiciaire car nous avons été appellé en tant que caution sur les emprunts. L'affaire a duré plus de 2 ans (et n'est toujours pas terminée d'ailleurs). L'avocat que nous avions nous a dit qu'il fesait trainer l'affaire exprès car il gagnerai en appel. Il nous a pris une fortune sans aucun résultats. Nous avons donc décidé de changer d'avocat et nous avons récupéré notre dossier.

Hier, il nous a adressé 4 AR en nous réclamant encore des factures d'honoraires et nous menacent de saisir le batonnier. Nous sommes dans l'incapacité de régler ces factures et de plus, l'avocat connait parfaitement notre situation financière.

Que faire car nous sommes un peu dégouter.

Merci pour votre réponse.